

## Fiche

Quand on insère un **dialogue** dans un **récit**, il faut respecter certaines règles de ponctuation.

- En général, la ou les répliques sont encadrées par des **guillemets**.
- Une **réplique** est selon le cas :
  - annoncée par une **proposition** contenant un verbe de parole ; elle est alors précédée d'un **deux-points** ;  
Ex. : *Elle demanda timidement : « Savez-vous où se trouve la maison des Villeneuve ? »*
  - coupée ou suivie par une **proposition incise** contenant le verbe de parole et précédée d'une **virgule**.  
Ex. : *« Je suis du village voisin, répondit l'homme. Demandez un peu plus loin. »*
- Quand il y a plusieurs répliques, le changement d'interlocuteur est marqué par un **tiret**.  
Ex. : *« Prenez la première route à droite, puis le chemin à gauche.*  
— *Vous êtes bien aimable, je vous remercie, Madame.*  
— *Hâtez-vous : il va pleuvoir.*